ELECTIONS LEGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2022



Électrices, Électeurs du Sud,

Les samedis 11 et 18 juin 2022

renouvellement des députés de Martinique pour les 5 années à venir.

Très important d'avoir des député(e)s ayant :

- Expérience,
- Maitrise des dossiers,
- Capacité d'être forces de propositions
- Courage
- Energie

Agissant au nom du peuple, contre toutes les injustices et discriminations.

Avec mon équipe et en votre nom, au cours de ces 2 dernières législatures :

- Pour le maintien des enseignants, policiers au pays ;
- Pour la Santé: hôpitaux, EHPAD, soignants, médecins, ...;
- Contre l'obligation vaccinale et garder personnels hospitaliers;
- Contre la vie chère (gaz, carburant, transport aérien, produits de première nécessité);
- Pour des salaires et des retraites dignes ;
- Pour enseignement et formations adaptés aider nos étudiants ;

- Pour une eau de qualité;
- Pour une agriculture saine;
- Pour un accès au haut débit
- Pour nos entreprises;
- Pour l'accès au foncier ;
- Pour financement logement social;
- Pour le maintien à domicile de nos aînés ;
- Pour les personnes en situation de handicap;
- Pour nos artistes et sportifs;

Sur tous ces sujets, je suis clair et cohérent

Votre confiance et votre soutien ont permis la reconstruction de l'hôpital de Trinité, implantation de 2 ophtalmo, 1 scanner et 1 IRM au Marin.

La Martinique a besoin d'une voix forte, expérimentée, courageuse et respectée à l'Assemblée Nationale.

Elle a besoin d'un député qui ne se tait pas quand le peuple souffre.

Le samedi 11 juin 2022.

Votez et faites voter

Jean-Philippe NILOR,

Anne BERISSON suppléante